

# Diversité et précarité : une nouvelle conception de l'activité humaine dans les agrovilles du Sud de l'Europe au XVIII<sup>e</sup> siècle (Lorca, 1771) \*

Francisco CHACON JIMENEZ

## CONCEPT, IDENTITÉ ET SIGNIFICATION

Le sens évolutionniste avec lequel certains historiens ont interprété le processus historique a donné lieu à une meilleure compréhension des annotations recueillies par les sources préstatistiques du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle concernant les activités exercées par la population (en particulier, les registres de la population et les enquêtes fiscales) et ont surtout permis d'interpréter les indications relatives à cette époque en fonction du concept de travail alors en vigueur. De plus, ces annotations ont été considérées et interprétées comme les composantes d'une étape préliminaire dans le processus de consolidation des futures classes sociales. C'est-à-dire comme un précédent qui donnait lieu, en même temps qu'elle la dotait d'identité et de symboles, à une classification socioprofessionnelle correspondant à une division sociale du travail conditionnée par le nouveau système de relations sociales né de la Révolution industrielle, dans lequel le concept de classe sociale est fondamental.

En projetant sur le passé l'origine des classes sociales qui se sont constituées avec la Révolution industrielle, on a dénaturé l'explication historique du processus de transformation qui a affecté l'organisation sociale dans ses activités professionnelles et de travail en conséquence des

transformations économiques, politiques et culturelles auxquelles la société a été confrontée au cours des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Il n'est donc plus possible de traiter les indications obtenues sur les activités exercées alors dans une perspective téléologique qui porte à considérer cette période comme une simple étape préalable, sans plus, de ce processus historique.

Ce désir de continuité a constitué une grave erreur historiographique, qu'il faut maintenant rejeter et rectifier, afin de situer dans son véritable contexte historique et chronologique le monde du travail dans l'histoire sociale. La première hypothèse qu'il faut prendre en considération est que l'activité indiquée et décrite dans les enquêtes fiscales du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (les indications relatives à l'activité qu'exerçaient les chefs de famille sont particulièrement intéressantes – et nous trouvons ici un des aspects les plus novateurs étant donné que l'activité<sup>1</sup> de la femme et celle des jeunes sont aussi détaillées ici, quoique pas dans tous les cas) signifie un moyen de subsistance dans le cadre de relations personnelles caractérisées par la dépendance et par des facteurs familiaux agissant comme éléments de soutien face à un seuil de vulnérabilité et d'incertitude inhérent et propre aux insécurités de la société traditionnelle. Mais il s'agit, avant tout, de dévoiler le véritable sens du

\*. Ce travail est inclus dans le projet d'étude : « Realidades familiares hispanas en conflicto : de la sociedad de los linajes a la sociedad de los individuos » [Réalités familiales hispaniques en conflit : de la société des lignages à la société des individus], dont Francisco Chacón Jiménez est l'auteur principal, et il a été possible grâce à la concession du ministère de la Science et de l'Innovation (Référence : HAR2010-21325-

C05-01).

1. P. Kriedte, H. Medick, J. Schlumbohm, *Sozialgeschichte in der erweiterung protoindustrialisierung in der verengung? Demographie, sozialstruktur, moderne hansindustrie; eine zwischenbilanz der proto-industrialisierungsforschung*, dans *Geschichte und Gesellschaft*, 18, 1992, p. 231-255.

concept de travail au sein de l'organisation sociale propre à chaque conjoncture historique.

Si le statut est non seulement conditionné, mais aussi organisé, par l'origine, la naissance, les ancêtres, l'appartenance à un groupe déterminé et, en conséquence, les relations familiales et leurs vastes réseaux sociaux au sein d'une communauté, l'activité, le travail, le métier exercés ne peuvent être dissociés ni rester en marge de ces situations qui, en définitive, font partie intégrante du même processus social. Par conséquent, l'étude des activités exercées par les populations avant l'industrialisation doit s'inscrire dans ce contexte. Néanmoins, c'est une approche finaliste et présentiste du processus historique qui s'est imposée, à la recherche des origines de la situation actuelle, en opposition avec une orientation qui implique l'analyse et la compréhension du changement social et l'explication des facteurs et des conditions qui ont permis un tel changement. Certes, les études relatives à la proto-industrialisation de Medick, Kriedte et Schlumboch, en particulier, ont nuancé cette vision.

L'organisation sociale en vigueur pendant l'Ancien Régime s'explique et peut-être interprétée en grande partie par l'analyse des relations horizontales et verticales, des réseaux de patrons et clients, à partir de la cellule sociale de base que constitue la famille. C'est dans ce réseau complexe que s'insère le travail dont la mise en pratique et la réalisation se trouvent pleinement intégrées à l'organisation sociale concernée. Cependant, nous pensons que l'analyse de l'activité humaine par l'historiographie ne s'est jusqu'à présent pas suffisamment intéressée au système des relations sociales qui explique le fonctionnement du travail réalisé par chaque individu et surtout la considération que l'on avait de ce travail, ainsi assignée à chacun en fonction de son activité. De ce point de vue, nous pouvons affirmer que le concept de travail est souvent confondu avec l'identité ou le statut, alors qu'en réalité le travail est à la fois une source de revenu et un mode de vie, soumis aux

aléas des conjonctures, ainsi qu'à la diversité et variété de situations mixtes provoquées par le caractère saisonnier des activités agricoles (ce que nous analyserons ultérieurement), et coexistant aussi avec les associations professionnelles et leur rigidité.

Les personnes qui répondent aux questionnaires dans les sociétés traditionnelles fournissent des données de caractère ethnographique qui permettent l'élaboration de nomenclatures offrant ainsi une représentation de la société absolument nécessaire. Il faut pour cela partir des indications fournies par les protagonistes eux-mêmes afin de savoir de cette manière quelle perception ils avaient d'eux-mêmes et comment ils étaient décrits par les personnes chargées de les inscrire dans le registre ou la déclaration correspondante. Il est aussi nécessaire de recueillir les indications à caractère social, concernant la diversité des situations et les nuances qui se présentaient effectivement. Nous sommes en présence ici d'une signification en termes d'activité, d'utilité et d'usage plutôt que de fonction professionnelle proprement dite.

Nous pouvons affirmer d'autre part qu'il n'existe pas de hiérarchie en matière de travail salarié, ni en matière d'éducation et de formation, en dépit des différences visibles dans la rétribution économique<sup>2</sup> et de l'existence d'une formation fournie par les corporations, suivant une méthode plutôt familiale. L'activité et les indications concernant le travail reflètent clairement l'unité familiale et le sens collectif de soutien aux besoins familiaux, face à la hiérarchie qui détermine le salaire et la capacité éducative et formative, en tant que facteurs de différenciation. Nous sommes donc confrontés à des espaces distincts qui reflètent la réalité de systèmes sociaux différents, c'est-à-dire la sphère collective familiale conçue comme unité de production et de consommation face à la sphère individuelle.

La transition et l'évolution sociale se traduisent bien davantage dans le passage des activités collectives aux activités individuelles plutôt que dans le

2. Il semble que pour des conditions et des durées équivalentes, la rétribution varie en fonction de l'âge en tant que facteur qui permet un plus grand rendement et, par conséquent, une rétribution plus élevée. C'est le cas d'une veuve de 40 ans, chef de famille avec 7 enfants, dont 4 gar-

çons, de 23, 17, 14 et 12 ans et trois filles de 10, 8 et 6 ans, respectivement. Pour ce qui est des garçons, ils ont tous un maître et leurs salaires sont, par ordre d'âge : 200 réaux, 198, 165 et 132. Il semble évident que l'âge conditionne la somme à gagner.

sens évolutionniste auquel nous faisons allusion plus haut. Il convient cependant de préciser que dans le sens collectif qu'implique la famille, les indications individuelles posent des difficultés en ce qui concerne leur inclusion dans une classification déterminée. L'analyse en profondeur de ces situations nous permet de mieux connaître la réalité et de nuancer le concept de travail. Comme l'affirment Desrosières et Thévenot<sup>3</sup>, les codifications sociales antérieures aux études statistiques ne tiennent pas compte de toutes les situations, mais identifient tout au moins les lignes directrices, laissant ensuite à l'étude au cas par cas le soin de préciser les caractéristiques de chacune.

Il faut tenir compte du fait que toute classification est liée aux opérations de représentation d'une société qui a trois facettes : statistique, politique et cognitive. Les indications, les détails et les nuances qui sont compris et annotés comme partie du travail réalisé donnent lieu à des représentations mentales qui sont à l'origine de la nomenclature de chaque époque. En outre, le mode d'élaboration de cette nomenclature met en évidence le type de représentation et les caractéristiques de cette dernière. Pour cette raison, nous renverrons à l'expérience empirique à l'origine de deux documents extraordinaires disponibles pour le Sud de l'Europe (Lorca, Royaume de Murcie) à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (*Declaraciones Juradas 1771* [Déclarations sous serment] et *Censo de Godoy* [Recensement de Godoy], 1797). Afin de nous rapprocher d'une définition déterminée de nomenclature, nous nous baserons sur les informations fournies par les protagonistes eux-mêmes, afin de savoir comment ils percevaient leur activité et comment celle-ci était consignée par les personnes qui étaient chargées de recueillir ces informations. Nous analyserons donc les informations et les explications sociales fournies, ainsi que la diversité et la précarité des situations. De cette manière, nous commencerons à classer les familles et les foyers à partir d'un indicateur d'activité. Cependant, même si cette activité se présente sous la forme d'un métier, les nuances et le poids des conditionnements familiaux indiquent que nous ne sommes pas en présence d'un contexte hiérarchisé sur la base des critères évoqués plus

haut tels que la formation et le salaire, mais plutôt tels que la diversité des fonctions, le soutien aux besoins familiaux comme objectif prioritaire et l'obtention des ressources alimentaires indispensables pour la survie dans une société caractérisée par la fragilité et l'insécurité.

#### LA SOURCE ET LA RÉALITÉ HISTORIQUE

Notre exemple se base sur les Déclarations sous serment de 1771 et sur un échantillon de population de 20 000 habitants environ, regroupés en quelque 5 000 familles, qui présente certaines particularités relatives aux activités exercées. À partir de ces données, nous étudierons le contexte familial (composition, taille, typologie, structure d'âge), les activités des autres membres de la cellule familiale et la capacité économique de cette dernière (possessions, biens immeubles, revenus, rentes), afin de préciser la signification et l'existence réelle de sociétés qui ont été interprétées jusqu'à présent d'une manière quelque peu stéréotypée en référence à un schéma de structures socioprofessionnelles divisé en secteurs d'activité primaire, secondaire et tertiaire. Ces classifications s'avèrent ici complètement anachroniques, puisque les conditions et les relations familiales et de parenté ont une importance primordiale dans une division du travail qui répond à des critères de subsistance pour faire face à l'instabilité et à l'insécurité d'une société où l'aide et le soutien proviennent de la famille, plutôt que d'un État-providence encore inexistant.

Comme nous l'avons déjà souligné, un territoire méditerranéen du Sud de l'Europe tel que celui de Lorca, qui comprend des zones de vergers, de champs et de ville et possède une population suffisamment représentative, constitue un exemple exceptionnel pour proposer des modèles d'interprétation du concept d'activité et de la signification d'une ressource telle que le travail, alors affecté par l'insécurité et la vulnérabilité, le cycle vital et le contexte familial et social dans lequel s'intègrent les individus lors d'une étape antérieure à l'industrialisation.

L'indicateur préstatistique d'activité a été

3. A. Desrosières et L. Thévenot, *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, 2002, p. 26.

associé à l'identité de classe et d'appartenance à un groupe socioprofessionnel, sans tenir compte ni de la définition de chaque indicateur en fonction de son contexte et de la période historique considérée, ni de la forme concrète adoptée par chacune de ces définitions dans la réalité des différents cas analysés. Prenons un exemple simple, mais très significatif : Juan Morales, jeune homme de 28 ans qui forme une unité familiale et fiscale dans la déclaration sous serment à laquelle il est tenu en raison de son indépendance et des propriétés qu'il possède à Lorca en 1771, déclare être ouvrier agricole à la journée, bien que la déclaration précise textuellement en ce qui concerne son activité : «je m'occupe de mes terres et gagne un salaire journalier là où je peux»; et si nous continuons à lire la totalité de ses biens (1,5 has de terre non irriguée de troisième classe, un demi-boisseau de terre irriguée de deuxième classe, droit d'irrigation, et une truie, une ruche et une ânesse), il apparaît évident qu'il ne correspond nullement au type habituel du travailleur à la journée, main-d'œuvre sans ressource qui loue sa force de travail sur les places des villages.

L'exemple de Juan Morales ne correspond pas à la norme, pas plus qu'il ne répond à la définition d'étape préalable indispensable à la constitution d'une classe sociale. Un cas opposé est celui représenté par Agustín Jordan, âgé de 22 ans et à la tête d'une famille composée de son épouse de 20 ans et de son fils de 8 mois, dont l'«exercice» (note. Terme renvoyant expressément au travail de toute personne qui est à la tête de la cellule familiale; dans la base de données, on a inclus cette indication dans la section : Prof.A, tandis que les nuances ou observations sur le déroulement du travail ou de l'activité en question ont été intégrées dans la section : Obser. Prof.) est celui d'agriculteur; mais il possède uniquement des animaux de labour (précisément deux ânesses), avec lesquels il laboure les terres d'Andrés Manzanera. Il n'a donc pas de propriété agricole et loue ses animaux de labour pour labourer les terres d'autres propriétaires. Ces deux exemples nous placent dans des situations différentes, voire opposées, et mettent en évidence l'absence de rigidité de la nomenclature. Sans les nuances qui sont généralement comprises dans les Observations de Profession, et sans les informations relatives aux biens possédés, le sens préétabli du travail et de la nomenclature basé sur les concepts de travailleur

à la journée et agriculteur serait source, tout au moins, d'une certaine confusion. L'information fournie par ce document nous permet d'analyser le «travail» non seulement comme l'appartenance à un secteur déterminé d'activité économique (cela serait une projection erronée des critères de notre société industrialisée sur une époque antérieure et différente), mais aussi depuis deux perspectives : en premier lieu, l'accès ou non aux moyens de production ou bien l'utilisation indirecte de ces moyens et, en second lieu, la signification en terme de soutien familial du développement d'un «exercice» permettant la subsistance d'une cellule familiale.

Dans l'optique de ces hypothèses, le travail possède un sens très différent de celui d'un statut, d'une identité ou d'une structure socioprofessionnelle et d'une conscience de classe au sens pleinement individuel. Il s'agit plutôt de situer et de placer l'activité dans le lieu social où elle est projetée et réalisée : au sein de la cellule familiale. Signalons quelques exemples qui peuvent nous servir de référence : le cas d'un certain Pedro Antonio León, âgé de 23 ans, qui figure comme domestique. Le chef de famille, Francisco García Zerón prêtre de 76 ans, le définit de la manière suivante : «je l'ai dans ma maison et il m'assiste en raison de mon grand âge» – maison où cohabitent 4 personnes : en plus des deux personnes mentionnées, une nièce du prêtre et une domestique de 64 ans. Les possessions de M. Francisco García sont assez considérables, puisqu'elles dépassent les 300 has, 8 maisons et 2 baraques. Cependant, la signification du travail ou du métier n'est pas toujours économique. Dans le cas de Clemente Millana, âgé de 21 ans et marié, le métier indiqué est : «chanter et vendre des romans». La déclaration réalisée par M. Andrés Pérez de Tudela introduit également certaines nuances dignes de considération : il est marié à Mme Lucia Perez Menduiña, âgée comme lui de 24 ans, et définit son activité de la manière suivante : «je n'ai aucune possession, j'exerce le métier de clerc de notaire et je n'ai pas d'utilité». Le sens du bénéfice, de la rentabilité et du rendement est minimisé dans cette déclaration. D'autre part, l'occupation physique et l'utilité des animaux de labour sont particulièrement mises en évidence dans deux autres déclarations. Nicolás Romero, travailleur agricole à la journée de 62 ans, vivant avec son épouse de 40 ans et une fille de 10 ans, définit

ainsi son «exercice» : «mon travail physique le jour où j'ai du travail»; Pedro Navarro, âgé de 55 ans, marié avec un fils célibataire de 18 ans, déclare : «travailleur agricole à la journée, aucune possession, parce que, avec le travail de l'ânesse, de mon fils et le mien, je me maintiens». Le foyer peut ainsi être considéré comme une cellule de travail, de production et de consommation où la femme et les enfants, ainsi que les autres membres du groupe résidentiel, sont enregistrés avec leurs activités respectives.

L'analyse tient compte non seulement de l'activité du chef de famille, mais aussi du potentiel de travail et de la force du foyer en tant qu'unité. Ainsi, le facteur déterminant n'est pas uniquement le chef de famille, mais plutôt le groupe familial dans son ensemble. La taille de la famille, le nombre d'enfants, leur âge, la structure d'âge du groupe familial, le rôle et le travail de la femme, le type de travail et l'exercice d'une ou de plusieurs activités parmi les membres du foyer. Ces éléments sont tous les facteurs qui nous permettent d'établir des différences additionnelles entre les zones géographiques de Lorca : la ville, le verger et la campagne.

Cette indication figure dans la partie initiale du document, une sorte de fiche avec trois sections indépendantes. La première identifie la personne responsable de la déclaration : lieu de résidence, prénom, noms de famille, considération sociale, état civil, activité exercée – toujours indiquée par les termes : «exercice de...» – et lieu d'appartenance en tant que résident. La deuxième section comprend les données relatives à la famille : prénom et noms de famille de l'épouse ou des personnes qui cohabitent, âge et indication de leur activité. La troisième section reprend les données relatives aux biens, énumère les terres, les maisons, animaux de labour, les conditions de travail : bail, culture directe ou par personne interposée, qu'il s'agisse d'un membre de la famille, d'un fils, neveu ou d'un serviteur, domestique ou employé. L'indication relative à l'activité figure parfois dans la section famille, comme dans le cas déjà mentionné de Juan Morales.

Bien que deux exemples ne puissent en aucune façon être considérés comme représentatifs sur un total de plus de 5 000 familles, ils

reflètent néanmoins une activité que nous considérons comme un travail, même si elle ne correspond pas à la conception à laquelle l'historiographie nous a habitués. Une partie de la population, en particulier les individus âgés entre 6 et 15 ans environ, ne sont pas insérés dans un schéma d'activité structurée. De plus, il n'existe pas d'organisation sociale des métiers, et ceux-ci ne présentent aucun statut social autre que celui des corporations et des postes de haute responsabilité politique qui relèvent de la grâce et de la merci du Roi dans une perspective bien différente de celle de l'activité professionnelle.

Différents exemples (voir Annexe I) reflètent la signification de l'activité, mais pas dans le sens de profession : «il se consacre à la mendicité, parce qu'il boîte et est manchot»; «et pour contribuer à ma manutention, j'ai recours au travail quotidien de mes mains»; «je m'alimente du travail que je fais avec mes mains»; «je me maintiens avec le travail de mes mains». Plutôt qu'une véritable profession, les termes employés suggèrent l'idée de l'utilité, de l'usage et du bénéfice familial, notamment les indications relatives aux enfants : «je l'occupe avec deux mules de ma propriété»; «je l'occupe aux tâches de travailleur agricole à la journée qui se présentent»; «il s'occupe de deux mules chez moi»; «il sert à porter le fumier au verger. Il travaille avec le petit bétail». Les termes : *porte, s'occupe de, sert, à mon aide, dans mon exercice*, reflètent l'idée de collaboration, de soutien et d'entraide au sein du contexte familial. On peut faire les mêmes remarques à propos d'autres expressions telles que : «employé à cultiver le verger», «employé à s'occuper du bétail», «employé aux tâches qui se présentent à la campagne», «garde les bêtes», «effectue les tâches nécessaires», «travaille l'alfa», «apporte du bois», «apporte du fumier». Nous sommes conscients d'être en présence de descriptions dépourvues de réglementation et de signification professionnelle. Par ailleurs, l'activité qui est assignée à chaque personne va dans le sens de l'intégration et de la collaboration au sein de la cellule familiale, et fait partie d'un travail collectif plutôt que d'une définition individuelle, même si concrètement l'activité est réalisée de manière personnelle<sup>4</sup>.

Si nous nous concentrons sur l'activité agricole

4. *Ibid.*, p. 10.

qui correspond à six définitions différentes – travailleur à la journée, agriculteur, maraîcher, valet, domestique et serviteur – nous pouvons constater la diversité des situations, ainsi que l’existence de certaines caractéristiques qui permettent de définir avec plus de précision le type d’activité. Par exemple, travailler les terres appartenant à une autre personne et le faire avec des animaux d’autres personnes qu’il faut donc louer. Une autre situation qui peut se présenter est celle de la personne qui se définit en tant que travailleur à la journée, tout en indiquant posséder des propriétés et gagner un salaire quotidien : «j’ai deux mules et un chariot et mon exercice consiste à travailler à la journée là où on fait appel à moi». Situation surprenante, étant donné que les personnes identifiées comme agriculteurs ne possèdent pas les moyens de production qui sont assignés à ce travailleur à la journée.

À partir de ces indications, nous pouvons parvenir à une meilleure compréhension de ce que signifie être un travailleur à la journée, un agriculteur ou un maraîcher, pas dans le sens d’une activité exclusive ou ayant une définition univoque, sinon comme un système de possibilités économiques permettant de subsister, dans lequel les modalités du travail s’expliquent par les relations sociales de dépendance qui se reflètent dans les différentes formes adoptées par l’activité exercée : location de la force de travail, travail avec le père, travail partagé, convenu, négocié. Les observations concernant l’activité indiquée comme première définition de l’activité réalisée par chaque personne témoignent d’une approche sociologique et anthropologique d’importance particulière. Elles nous permettent d’observer des dimensions qui n’étaient jusqu’à présent ni connues ni prises en considération dans les analyses de structures socioprofessionnelles, toutes très conditionnées par la projection vers le passé de la vie professionnelle contemporaine organisée en secteurs d’activité.

Précisément, le document montre que l’essentiel ne réside pas dans la *condition* de travailleur à la journée, agriculteur ou maraîcher, mais plutôt dans la façon dont le travail est effectué, dans les modalités et les conditions de sa réalisation. Cela permet de mettre clairement en évidence une conséquence : l’organisation de l’activité de la population est conditionnée non seulement par les définitions qu’emploient les personnes de

l’époque pour se définir elles-mêmes et définir les autres, mais, en particulier dans le cas des activités liées à la terre, en fonction de leur possession ou non de moyens ou/et biens ressources économiques, qu’il s’agisse de terres ou/et de bétail. Cependant, même ce facteur n’est pas suffisant et on observe l’existence d’une vaste zone à caractère mixte, dans laquelle ni le mot principal utilisé pour définir l’activité ni la possession ou non des moyens de production ne suffisent. Toutefois, il est nécessaire de représenter statistiquement l’organisation socioprofessionnelle d’une communauté. C’est ici que les indications à caractère social et concernant les activités mixtes sont le plus utiles. En raison de la diversité des situations, il est impossible d’inclure dans la catégorie travailleur à la journée, sans moyens de production ni propriété, les personnes qui possèdent une paire de mules et un chariot, par exemple, étant donné que nous les assimilerions avec d’autres personnes qui affirment vivre de ce qu’elles gagnent avec leurs mains et en effectuant les tâches qui se présentent («je m’occupe de ma propriété et je gagne un salaire quotidien en travaillant là où on m’appelle»). Les situations mixtes sont liées au caractère saisonnier des travaux agricoles, comme dans le cas des personnes travaillant dans les moulins à huile et de certains artisans, ou à des situations personnelles. Une brève analyse des 105 cas, tant des chefs de famille (85) que des personnes qui ne le sont pas (20), met en évidence la complémentarité de l’activité agricole avec le commerce. C’est le cas, par exemple, des colporteurs, des charretiers, du tavernier, du meunier, du pétrisseur, de l’artilleur travaillant dans le château de San Juan de las Aguilas. Cette même répartition peut aussi être observée pour le groupe de personnes qui travaillent dans les services, comme administrateur et juge, chanoine et avocat des Conseils royaux, prêtre et avocat de la Chancellerie, acolyte et assistant du chanoine, aumônier des religieuses et gardien du grenier. Nous n’avons pas encore réalisé une micro-analyse détaillée nous permettant d’établir si les moyens économiques – terres, maisons, baraques, bétail, rentes – que possèdent les personnes qui exercent des activités mixtes sont supérieurs aux moyens dont disposent les personnes qui n’indiquent pas une telle activité, en vue de déterminer si ce sont les différences dans la taille de la famille, sa composition et les groupes d’âges auxquels appar-

tiennent ses membres qui sont les causes qui permettent ou, au contraire, obligent à exercer une activité en principe plus variée et plurielle.

En plus des situations mixtes, nous avons considéré et inclus une section dénommée : *considération sociale*. Elle comprend les activités ou plutôt les motifs expliquant pourquoi un chef de famille ne réalise aucun «exercice» : «homme qualifié d'inutile pour tout travail», «sans exercice en raison de sa jambe cassée», «sans exercice en raison de son âge avancé», «sans exercice en raison de sa paralysie», «en raison de mon âge avancé, je n'exerce aucun métier», «sans pouvoir exercer aucun métier à la maison». Nous pourrions ajouter quelques autres expressions équivalentes ou très similaires, ayant le même sens.

Une autre catégorie d'indications renvoie à des situations personnelles indépendantes de toute considération d'«exercice» ou d'activité, mais qui soulignent l'absence de signification ou d'évaluation uniquement économique accordée à ce que l'on entend par travail professionnel. Ainsi, 21 chefs de famille sont qualifiés ici de «pauvre», sur le total des 119 chefs de famille inclus dans cette section, soit 17,6% du total, et 23,5% (28 cas) sont qualifiés de : «aveugle», «infirmes», «invalides», «dément», «simple», «handicapé», «quémendeur parce que je boîte et je suis manchot». Ensemble, les deux groupes totalisent 49 chefs de famille, soit 41,1% du total.

On trouve aussi des travailleurs à la journée, des maraîchers, agriculteurs ou artisans, mais tous présentent des caractéristiques, de statut ou physiques, qui justifient leur incapacité à travailler. Lorsqu'il s'agit de personnes qui ne sont pas des chefs de famille, les fils par exemple, l'activité indiquée est : «simple», «aveugle», «infirmes», «paralysé», «incapable», «invalides», «à la vue déficiente», «religieuse», «dément», «inutile», «avec maladie chronique». On a affaire à un cas semblable à celui des chefs de famille, avec un total de 35 cas (31,8%) sur 110. Lorsqu'il s'agit de frères ou de parents, ces indications accompagnent également le type d'activité signalée.

La lecture détaillée des tâches comprises dans les sections «Profession» et «Observations Profession», en plus de l'indication de la place occupée par la personne au sein de la famille – chef de famille (Personne principale) – ou du rapport de la personne concernée avec ce chef de famille (voir Annexe), offre une radiographie sociale qui nous

rapproche d'un univers qui se définit par sa situation physique et ses possibilités d'exercer ou non une activité déterminée, mais qui présente une grande complexité. Le terme «invalides», par exemple, n'indique pas une distinction spéciale si nous analysons le cas de Julian Cortijos, agriculteur invalide de 61 ans, avec 5 enfants, tous célibataires, deux garçons, l'aîné de 25 ans et dont l'activité consiste à s'occuper de deux mules qu'il possède en plus d'autres animaux, un autre garçon de 6 ans et trois filles de 20, 15 et 9 ans, sans aucune indication relative à une activité. Les moyens de production dont il dispose correspondent à ceux d'un grand propriétaire, du moins pour ce qui est de la surface moyenne de la propriété dans la région, un total de 13 parcelles de terre, l'une de 30 hectares et les autres de 0,2 à 10 ha, avec un total de près de 50 hectares de terre non irriguée, une maison et, parmi les animaux du bétail, en plus des deux mules, une ânesse et une truie. Le cas du travailleur agricole à la journée Sebastián Navarro, également «invalides», correspondrait aux paramètres de tout autre travailleur à la journée, bien qu'il possède au moins une maison et que sa famille soit composée de trois membres : une épouse de 61 ans, lui-même âgé de 68 ans et une fille célibataire de 22 ans. Le cas de Bernardo Navarro, de 80 ans, est différent : il vit avec son épouse de 76 ans et indique «je n'ai pas d'enfant», et, pour ce qui est de la profession, déclare «[je suis] reconnu comme pauvre et je me maintiens en faisant l'aumône».

Il est évident que nous devons analyser plus en profondeur la réalité complexe que recèlent, en principe, des définitions qui possèdent une signification de collaboration et de soutien familial et suggèrent une contre-prestation dans l'aide des enfants et membres de la famille. Ce n'est cependant ni l'objectif de la présente étude ni la finalité principale du document analysé. Examinons maintenant la réalité telle qu'elle apparaît depuis la perspective des personnes comme les enfants ou les autres membres de la famille, enregistrés avec des qualifications professionnelles qui ne sont pas liées directement à une activité économique. Nous observons de cette façon la cellule familiale depuis l'intérieur, ainsi que le réseau dans lequel ces personnes s'intègrent. C'est le cas de Pedro, fils aîné, et d'Antonio Fernández, âgés respectivement de 22 et 9 ans, tous deux qualifiés en ce qui concerne leur activité de : «paralysé des pieds et des

mains». Ils font cependant partie d'une cellule familiale comptant 15 membres et leur père, Pedro Fernández, âgé de 57 ans, est agriculteur et possède 0,2 has de terre non irriguée et deux maisons. Le patrimoine de cet homme est pourtant constitué principalement de bétail : 90 chèvres, 35 moutons, 1 mule, 2 vaches, 3 ânesses, 9 mulets et 6 ânes. La cellule familiale est composée de huit enfants, une nièce, fille du frère du chef de famille, orpheline de père et de mère, et de deux femmes servantes âgées de 38 et 12 ans. Le cas de Juan García, de 16 ans, est différent : qualifié de «dément», il s'occupe de deux mules et fait partie d'une cellule familiale dont le chef de famille est sa mère, Pascuala Bastida, veuve, qui travaille et laboure au sixième les terres de Miguel Martinez Montesinos. La cellule familiale est composée de 9 personnes, 6 enfants, un frère du chef de famille, Juan Bastida, et sa fille – à savoir la nièce de Pascuala Bastida –, âgés respectivement de 60 et 20 ans, qualifiés tous deux de pauvres et dont la richesse se limite à la possession de bétail : 22 chevrettes, 18 agnelles, 3 mules et 1 ânesse, en plus des terres que laboure la mère. L'«invalidé» Salvador Rodriguez, de 15 ans, appartient à une famille composée de 6 membres, dont son père Juan Rodriguez, âgé de 53 ans, agriculteur qui laboure les terres de Francisco Martinez Zúñiga, et sa mère âgée de 50 ans. Salvador a trois frères, deux garçons, l'un de 20 ans, travailleur agricole à la journée au service d'un maître, et l'autre de 19 ans «qui m'aide», suivant la déclaration que fait le père aux autorités, et une sœur de 14 ans qui ne spécifie aucune activité. La seule propriété est une ânesse. Le cas de Franco Arroyo, 15 ans, aveugle, est également différent des trois autres cas décrits : son père Andrés Arroyo, 39 ans, est tailleur, sa mère est âgée de 34 ans et il a 4 frères, un garçon

de 4 ans et trois sœurs de 13, 11 et 9 ans, et possède une maison et un terrain.

Au-delà des cas concrets, il faut préciser les lignes générales dans lesquelles se situent les indications que l'on a toujours jugées marginales, bien que nous ayons constaté que cette optique n'est pas tout à fait correcte et qu'il faut procéder à une analyse beaucoup plus détaillée, dans une double direction : à la fois à l'intérieur de la cellule familiale dans laquelle s'insère chacun des cas et l'ensemble des cas, et dans le cadre des relations sociales de production qu'implique le travail au service d'un maître, le labourage des terres de quelqu'un d'autre, etc. Ce cadre de relations sociales dépasse largement les limites des objectifs de cette collaboration, mais ne peut être considéré comme marginal et doit au contraire être intégré dans notre analyse puisque le travailleur fait partie d'une communauté.

Il est élémentaire et fondamental de mettre en relation, par le croisement nominatif, les personnes *qui travaillent* avec les personnes *pour lesquelles elles travaillent*, comme les travailleurs à la journée, les agriculteurs avec maître, domestiques, serviteurs, valets. C'est cet univers varié et très complexe de la dépendance sociale et professionnelle, combiné à celui de la collaboration et de l'aide familiale, qui permettra d'analyser et de comprendre la réalité sociale du concept de travail à travers le système des relations sociales de production.

Ces situations mixtes sont celles qui nous ont amené à établir, par rapport au Recensement de Godoy (1797), un système de structure socio-professionnelle basé sur l'accès aux moyens de production<sup>5</sup>, qui est identique au système que nous avons établi pour l'année 1771 sur la base des Déclarations sous serment<sup>6</sup>, dont les critères pourraient être résumés dans les sections suivantes : a)

5. F. Chacón Jiménez et J. Recaño Valverde, *Marriage, work, and social reproduction in one area of southern Europe at the end of the 18<sup>th</sup> Century : Lorca (1797)*, dans *History of the Family*, 7, 2002, p. 397-421.

6. 1. – Agriculture : 1.a : travailleur à la journée, valet de ferme, berger, charbonnier, chasseur, s'occupe des animaux, récolte l'alfa, éleveur de cochons, marin, emballeur de salicorne, garde les bêtes, employé pour cultiver le verger, employé pour s'occuper du bétail, employé à la campagne pour les tâches qui se présentent, travaille à ce qu'il faut, apporte du bois, apporte du fumier, travaille l'alfa, tous sans propriété. 2 : agriculteur, éleveur, propriétaire avec lien. 3 : locataire, métayer, travailleur à part, travailleur concerté, fermier, agriculteur qui paie une rente, travail négocié. 4 :

travaille la terre qui ne lui appartient pas, mais possède du bétail. 5 : complémentarité terre ou/et bétail.

2. – Artisanat. 1 : femme.

3. – Artisanat textile.

4. – Femme textile. 1 : femme tisseuse. 2 : femme fileuse. 3 : femme couturière. 4 : autres métiers exercés par les femmes.

5. – Commerce.

6. – Domestiques, serviteurs, valets. 1 : Aide le père ou/et aide le ménage.

7. – Administration et services. 1 : Armée. 2 : Clergé. 3 : Santé. 4 : Enseignement.

8. – Métiers mixtes.

9. – Indications sociales, personnelles ou/et inconnues.

possession ou non des moyens de production : terre et/ou bétail; b) stabilité dans le travail moyennant des régimes de travail tels que le bail, le travail partagé et même les travailleurs à la journée qui sont intendants et s'occupent des terres d'une autre personne bien qu'ils ne possèdent pas eux-mêmes les moyens de production; c) possession de tout type de moyen de production, quelle que soit sa valeur, même s'il s'agit d'un animal destiné à travailler la terre, comme une ânesse, un baudet ou une mule, et le travail à la journée avec ces animaux (c'est souvent le cas des personnes qui ont une paire de montures mineures) d) le caractère complémentaire, non seulement du bétail et de la terre, mais aussi de ceux qui labourent leur propre terre et la terre d'autres personnes, soit en contrepartie d'un salaire quotidien soit sous régime de location, à parts égales ou autres. Citons l'exemple de Baltasar García, agriculteur d'«exercice», âgé de 49 ans et marié à Catalina Florea, âgée de 40 ans; il a 5 enfants, dont l'aîné Baltasar García, âgé de 20 ans, est serviteur; il possède une maison, 6 ha de terre de seconde et troisième classe, et plusieurs animaux domestiques, entre autres une paire de mules, et signale pour ce qui est de son activité spécifique : «je cultive la terre de Mme. Isabel de Tudela, dont s'occupe mon fils Baltasar Garcia, qui est marié». Il convient également de tenir compte de la combinaison des métiers artisanaux avec l'activité agricole, dans son ensemble. Ainsi, Mateo Garcia, commerçant, possède une maison, une mule, deux chariots, un tour et une rente issue du magasin. Son fils de 12 ans «s'occupe aux tâches qui se présentent», et, quant à lui, il «s'occupe de ce qui lui est confié, et destine la maison, le chariot et les mules aux tâches qui se présentent».

La transcendance de la cellule familiale est mise en évidence et nous ne faisons pas référence uniquement aux enfants, mais aussi aux personnes qualifiées de valets, serviteurs ou domes-

tiques qui, de manière générale, sont étroitement impliqués dans les activités agricoles. De plus, on observe une grande mobilité de la population jeune qui travaille dans des maisons différentes de leur foyer d'origine. Outre ce marché de la main-d'œuvre juvénile qui se déplace vers ceux qui possèdent de la terre et du bétail, il existe un autre marché, non moins important mais à peine mentionné : celui des animaux de labour qui sont mis en location par leurs propriétaires. C'est le cas, par exemple, de Blas García, célibataire de 28 ans vivant avec sa mère, Juana Vilar, une veuve de 60 ans qui est le chef de famille et possède une maison et deux montures mineures, avec lesquelles son fils «travaille à la journée avec une paire de montures mineures». Dans certains cas, ce n'est pas le propriétaire qui laboure la terre, mais un travailleur à la journée ou un agriculteur, soit comme travail à la journée soit en régime de location, à parts égales ou au tiers, au cinquième ou au sixième; et les animaux de labour qui sont utilisés n'appartiennent ni au propriétaire des terres ni à la personne qui s'occupe directement de la terre et la laboure, mais sont loués par ces personnes. Sebastián González, veuf solitaire de 70 ans, propriétaire de biens dont une ânesse, est agriculteur et laboure les terres de Diego Ortega avec deux mules qui ne lui appartiennent pas. La location des animaux de labour est contrôlée par les autorités et la taxe appliquée dépend de la durée en mois de la location<sup>7</sup>.

La nécessité de refléter cette réalité complexe nous a amenés à établir une classification, comme nous venons de l'indiquer, basée sur la possession ou non des moyens de production, qui maintient l'inégalité au sein de la même catégorie et implique une réalité très distincte de celle que nous avons connue jusqu'à présent.

Quoi qu'il en soit, ce qui apparaît évident c'est la disparition de l'image isolée, fautive et irréaliste, du moins dans sa globalité, du travailleur à la journée qui loue sa main-d'œuvre ou de l'agriculteur propriétaire de ses terres. La multiplicité et

7. Nous pouvons donner trois exemples : Juan Miñano, maraîcher dans le verger de Cazalla, de 30 ans, sa femme de 32 ans, avec 5 enfants, Juan de 8 ans, Francisco de 6 et trois enfants en bas âge, sans indication d'activité; laboure les terres d'un propriétaire avec les 2 mules qu'il possède; il possède également une truie et deux baraques cas sur les terres qu'il laboure; situation qui se présente assez fréquemment. On estime qu'il travaille les terres pendant 4 mois et

qu'il consacre les 8 mois restants à les travailler en régime de location; il doit payer à titre d'industrie, 600 réaux; autres exemples de location d'animaux, pour une durée de 6 mois par exemple, une paire d'ânes et une ânesse, et Antonio Segura, travailleur à la journée dans le verger de Cazalla, payera 420 réaux. Pour les 4 mois que travaille Francisco Marín, agriculteur habitant dans la zone de verger, avec ses ânesses, paie 216 réaux.

la diversité des situations nous offrent un panorama différent, non seulement du travail mais aussi de la société, du fait que les activités exercées font office d'amortisseur entre les deux facteurs de production les plus déterminants : la structure de la propriété et le système des relations de travail. Or, cela implique la prise en considération de la dépendance telle qu'elle se présente chez les domestiques, les serviteurs et les valets, et de la force de travail que représente la famille comme coagulant dans le processus de production comme de consommation.

Ceci nous amène à tirer deux conclusions : le concept d'aide et de collaboration familiale est prédominant et, bien qu'il ne s'agisse pas d'un nouveau facteur, il a une importance plus significative que celle que l'on avait imaginée en principe, avec des indications très diverses sur l'activité à exercer. D'autre part, en plus du concept de propriété et de possession ou non des moyens de production, nous devons tenir compte du concept de stabilité dans le travail de la terre moyennant des systèmes d'association permanente, ou perdurant tout au moins au-delà des périodes d'ensemencement, de récolte et de tous les autres travaux agricoles, même sans aucun lien avec la propriété – bail, travail partagé, à parts égales ou autres, travail des terres en possession et travail des terres appartenant à d'autres personnes –, ainsi que du complément fondamental que représente le bétail. Cela pourrait expliquer la faiblesse des conflits radicaux, mais aussi le maintien de situations de dépendance. Par ailleurs, il convient également de considérer que, bien que nous analysions le monde paysan dans sa pluralité et sa diversité, celui-ci entretient une relation étroite avec l'univers citadin. Les agro-villes du monde méditerranéen dont parlaient Braudel, Henri Bresc et Maurice Aymard pour la Sicile, impliquent une interaction et une relation entre la ville et le milieu rural, en particulier dans les cas où entre en jeu un troisième espace, parfaitement différencié : nous faisons référence ici aux vergers, comme nous avons pu le constater dans le Recensement de Godoy.

Précisément, les vingt-six années qui séparent l'élaboration des Déclarations sous serment (1771) du recensement de Godoy (1797) constituent une période qui nous permet de mesurer l'effet de facteurs particulièrement intéressants tout au long d'une génération. D'autre part, l'étude réalisée sur le Recensement de Godoy nous permet d'inclure

différents indicateurs comme, par exemple, l'évolution de la dimension des foyers des travailleurs à la journée par rapport à celle des foyers des agriculteurs propriétaires et des agriculteurs qui louent les terres, des métayers ou des travailleurs à parts, ainsi que le nombre plus ou moins élevé de personnes occupées à la campagne ou dans les zones de vergers en tenant compte du rôle et de l'activité des enfants et des femmes. Nous pourrions ainsi compléter notre vision sur cet espace agricole du Sud de l'Europe du point de vue de son activité et du concept de travail.

Dans une économie agricole comme celle de Lorca, où une part importante de l'activité économique est réalisée dans le secteur textile, essentiellement par les femmes, la capacité à se marier et à un former un foyer dépend de différents facteurs : le type d'activité professionnelle qu'exerce la personne, les pratiques communes liées à l'héritage et à la succession, l'accès à la position de chef du ménage, le système de résidence, les habitudes et coutumes du régime démographique de l'époque, ainsi que les restrictions imposées par une situation géographique caractérisée par des contrastes considérables.

Plus le niveau social et économique est élevé, plus la taille moyenne du foyer est grande. Cela signifie-t-il que lorsqu'un ménage compte plus de personnes, il y a aussi plus de travailleurs? Ou bien que, lorsqu'il y a plus d'enfants, on a affaire à une démographie socialement différenciée?

Les foyers de travailleurs à la journée travaillent davantage, parce que les différences entre la taille et le nombre moyen de travailleurs sont moins importantes.

Tableau 1

DIFFÉRENCE DANS LA TAILLE DU MÉNAGE ET LE NOMBRE MOYEN DE PERSONNES QUI TRAVAILLENT, PAR RAPPORT À LA ZONE DE RÉSIDENCE ET L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DU CHEF DE FAMILLE, LORCA (1797)

Activité professionnelle du chef de famille	Ville	Verger	Campagne
Travailleur à la journée/berger, sans propriété	2,39	1,60	1,90
Agriculteur propriétaire	2,93	2,67	2,08
Métayer, à parts	3,14	2,27	2,74

Source : Recensement de Godoy (1797), Francisco Chacón Jiménez, Joaquín Recaño Valverde, (2002) « Marriage, work, and social reproduction in one area of southern Europe at the end of the 18<sup>th</sup> century : Lorca (1797) », *History of the family*, 7, P. 406.

Tableau 2

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR MÉNAGE, SUIVANT LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DU CHEF DE FAMILLE ET LES ZONES DE RÉSIDENCE. LORCA (1797)

Activité professionnelle du chef de famille	Nombre moyen d'enfants par ménage			
	Ville	Vergers	Campagne	Lorca
Travailleur à la journée/berger, sans propriété,	1,74	1,77	1,97	1,85
Agriculteur propriétaire	2,13	2,46	2,48	2,45
Locataire, métayer, à parts	2,14	2,40	2,81	2,68
Artisanat	2,16	2,33	2,30	2,19
Artisanat textile	1,87	2,00	1,50	1,86
Travailleuse textile	1,42	1,12	2,28	1,82
Services et administration Commerce	1,71	2,22	2,03	1,79
Domestiques et serviteurs	1,88	1,38	2,23	1,98
Total zone	1,56	2,70	1,33	1,57
	1,81	2,17	2,34	2,15

Source : Recensement de Godoy (1797), Francisco Chacón Jiménez, Joaquín Recaño Valverde, (2002) «Marriage, work, and social reproduction in one area of southern Europe at the end of the 18th century : Lorca (1797)», *History of the family*, 7, P. 408.

Le potentiel pour le travail des femmes dans les vergers est quatre fois supérieur à celui que nous trouvons en ville et 30% supérieur à celui de la campagne.

Le nombre d'enfants et leur éventuelle activité sont également des facteurs essentiels pour comprendre le processus de reproduction sociale par le biais de la taille et de la main-d'œuvre du ménage. Concernant le nombre d'enfants par ménage, la campagne conserve une moyenne supérieure et les chiffres les plus élevés sont enregistrés chez les agriculteurs propriétaires et locataires. Les chiffres plus bas des travailleurs à la

journée indiquent l'existence d'un système de résidence différent et, peut-être, d'un âge du mariage inférieur à celui des autres groupes d'activité professionnelle. Le nombre moyen d'enfants est supérieur chez les agriculteurs propriétaires et locataires par rapport à la moyenne enregistrée chez les travailleurs à la journée; la campagne continue à enregistrer un plus grand nombre d'enfants par ménage et la propriété du moyen de production continue à produire des différences de taille qui reflètent le statut et les stratégies matrimoniales à l'égard de la création d'un nouveau ménage.

La campagne présente une situation différen-

Tableau 3

NOMBRE MOYEN DE PERSONNES QUI TRAVAILLENT, PAR SEXE, ZONE DE RÉSIDENCE ET ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DU CHEF DE FAMILLE, LORCA (1797)

Activité professionnelle du chef de famille	Hommes			Femmes				
	Ville	Verges	Camp	Lorca	Ville	Verges	Campo	Lorca
Travailleur à la journée/berger, sans propriété,	1,23	1,14	1,37	1,28	0,12	0,94	0,59	0,43
Agriculteur propriétaire	1,31	1,08	1,60	1,47	0,17	0,64	0,61	0,58
Locataire, métayer, à parts	1,43	1,17	1,62	1,48	0,00	0,85	0,41	0,55
Artisanat	1,31	1,00	1,37	1,32	0,20	0,83	0,75	0,32
Artisanat textile	1,24	1,33	1,25	1,25	0,14	0,00	0,25	0,14
Travailleuse textile	0,49	0,55	1,00	0,78	1,82	1,21	1,70	1,64
Services et administration Commerce	1,38	1,44	1,24	1,35	0,29	0,89	0,71	0,40
Domestiques et serviteurs	1,27	1,38	1,72	1,35	0,24	0,75	0,52	0,35
Total zone	0,94	1,50	1,11	1,13	0,94	1,00	0,85	0,89
	1,23	1,12	1,49	1,35	0,22	0,83	0,59	0,51

Source : Recensement de Godoy (1797), Francisco Chacón Jiménez, Joaquín Recaño Valverde, (2002) «Marriage, work, and social reproduction in one area of southern Europe at the end of the 18th century : Lorca (1797)», *History of the family*, 7, P. 410

Tableau 4

INDICATEURS DE MARIAGE SUIVANT LES ZONES DE RÉSIDENCE, LORCA (1797)

Zone de Lorca	Âge moyen de mariage		Différence entre les sexes	Célibat définitif	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
Campagne	24,81 (4.180)	22,34 (4.031)	2,47	9,71	4,74
Verger	25,65 (1.035)	22,23 (1.047)	3,42	3,99	0,05
Ville	26,62 (2.557)	22,06 (2.950)	4,56	3,50	0,53
Lorca	25,91 (7.772)	22,16 (8.028)	3,75	5,74	2,08

Source : Recensement de Godoy (1797),

N = Nombre de personnes dont les âges sont compris entre 15 et 54 ans. Francisco Chacón Jiménez, Joaquín Recaño Valverde, (2002) «Marriage, work, and social reproduction in one area of southern Europe at the end of the 18th century : Lorca (1797)», *History of the family*, 7, P. 411

ciée en termes de ressources humaines. La famille rurale, en particulier dans les zones irriguées, a besoin de l'assistance d'un plus grand nombre de travailleurs, indépendamment de l'activité professionnelle du chef de famille (plus le statut social et économique est élevé, plus la taille du ménage est grande). À la campagne, cette dynamique n'est pas présente, ce qui complique les différences socio-professionnelles.

De manière générale, les hommes exerçant un travail sont plus nombreux à la campagne que dans la zone des vergers ou en ville et dans les bourgs. En revanche, il y a pour les femmes plus de travail dans la zone des vergers que dans les autres zones.

Cette dichotomie est directement liée à la taille du ménage, aux pratiques résidentielles et au système d'héritage, ainsi qu'à la zone de résidence et aux indicateurs de mariage.

À la campagne, le nombre moyen d'enfants exerçant une activité fixe, indépendamment de leur sexe, est plus élevé que dans toute autre zone. Dans la zone des vergers, cependant, les femmes, et pas seulement les épouses, trouvent un plus grand potentiel de travail qu'à la campagne ou en ville. Le fait que les ménages de la zone des vergers composés de travailleurs à la journée comprennent un plus grand nombre de personnes qui travaillent que les autres ménages de cette zone s'explique par le travail d'un plus grand nombre de femmes. Quant aux ménages de la campagne, que le chef de

famille soit un agriculteur propriétaire ou un agriculteur locataire, la moyenne de personnes travaillant est plus élevée, ce qui conforte l'idée d'une prédominance masculine à la campagne et de l'importance des femmes dans la zone des vergers.

Le critère exclusif a été jusqu'à présent celui de l'activité professionnelle du chef de famille. Néanmoins, du point de vue du travail et de l'activité professionnelle exercée, il ne s'agit pas de l'aspect le plus important. La main-d'œuvre et son potentiel au sein du ménage, en tenant compte du nombre total de personnes qui exercent une activité économique, constituent un critère qui permet de distinguer clairement entre la campagne, avec un plus grand nombre de travailleurs masculins et un indice supérieur d'activité masculine, et la zone des vergers, avec une certaine prédominance féminine. Tout comme Gerard Delille a pu établir (1985) une démographie différentielle pour le Royaume de Naples, en fonction du type de culture, l'exemple de Lorca nous permet de différencier le comportement social en fonction non seulement de l'âge, du sexe et de l'état civil des membres de la famille, mais aussi en fonction de l'importance des enfants et de la période pendant laquelle ils restaient dans le foyer par rapport au cycle vital. De fait, la différence entre les trois zones est l'une des conclusions les plus évidentes que l'on puisse tirer de cette étude, brisant ainsi le concept monolithique de la famille paysanne.

## Références bibliographiques

- Arborio A.M. *et alii*, *Observer le travail*, Paris, 2008.
- Boltanski L., *Les cadres, la formation d'un groupe social*, Paris, 1982.
- Chacón Jiménez F. et Recaño Valverde J., *marriage, work, and social reproduction in one area of southern at the 18<sup>th</sup> Century : Lorca (1797)*, dans *History of the Family*, 7, 2002, p. 397-421.
- Chacón Jiménez F. et Pérez Ortiz A. L., *Relaciones de dependencia y sistema social. Una aproximación a la definición de grupo social : el ejemplo de los jornaleros (Lorca 1771)*, dans *Actas VI Congreso Internacional Asociación de Demografía Histórica*, II vol., Castelo Branco, 2004, p. 171-188.
- Delille G., *Famille et propriété dans le royaume de Naples (XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Rome, 1985.
- Desrosières A., *Histoires de formes : statistiques et sciences sociales avant 1940*, dans *Revue française de sociologie*, 26, 2, 1985, p. 277-310.
- Desrosières A., *Les nomenclatures de professions et emplois*, dans Affichard J. (éd.), *Pour une histoire de la statistique*, t. 2, Paris, 1987, p. 35-56.
- Desrosières A. et Thévenot, L., *Les catégories socio-professionnelles*, Paris, 2002.
- Duriez B., Ion J., Pinçon M., Pinçon-Charlot M., *Institutions statistiques et nomenclatures socioprofessionnelles. Essai comparatif : Royaume-Uni, Espagne, France*, dans *Revue française de sociologie*, XXXII, 1991, p. 29-59.
- Fontana J., *Los campesinos en la historia : reflexiones sobre un concepto y unos prejuicios*, dans *Historia Social*, 28, 1997, p. 3-11.
- García González F., *Las estrategias de la diferencia. Familia y reproducción social en la Sierra (Alcaraz, siglo XVIII)*, Madrid, 2001.
- Garrido González L., *La configuración de una clase obrera agrícola en la Andalucía contemporánea : los jornaleros*, dans *Historia Social*, 28, 1997, p. 41-67.
- Hanne G., *Le travail dans la ville. Toulouse et Saragosse des Lumières à l'industrialisation. Étude comparée*. Toulouse, 2006.
- Hurtado Martínez J., *Familia y propiedad : análisis del hogar y de la estructura de la propiedad en Lorca (1771)*, dans F. Chacón (ed.), *Familia y Sociedad en el Mediterráneo Occidental. Siglos XV-XIX*, Murcia, 1987, p. 301-334.
- Lucassen J., *Mobilization of labour in early modern Europe*, dans M. Prak (ed.), *Early modern capitalism. Economic and social change in Europe, 1400-1800*, Londres-New York, 2001, p. 161-174.
- Knotter A., *Problems of the family economy. Peasant economy, domestic production and labour markets in pre-industrial Europe*, dans M. Prak (ed.), *Early modern capitalism. Economic and social change in Europe, 1400-1800*, Londres-New York, 2001, p. 135-160.
- Kocka J., *Les employés en Allemagne, 1850-1980. Histoire d'un groupe social*, Paris, 1989.
- Poni C., *Tecnologie, organizzazione produttiva e divisione sessuale del lavoro : il caso dei mulini da seta*, dans A. Groppi (éd.), *Il lavoro delle donne*, Bari, 1996, p. 269-296.
- Sarasúa C. et Gálvez L. (éd.), *¿Privilegios o eficiencia? Mujeres y hombres en los mercados de trabajo*, Alicante, 2003.
- Schürer K. et Diederiks H. (dir.), *The use of occupations in historical analysis*, St. Katharinen, 1993.
- Seys B., *De l'ancien code à la nouvelle nomenclature des catégories socioprofessionnelles. Étude méthodologique*, dans *Archives et documents*, 156, Paris, 1986.
- Zarca B., *L'artisanat français. Du métier traditionnel au groupe social*, Paris, 1986.

